

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	13

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt et un et le mardi 25 mai à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 17 mai 2021, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Malika BOUAZZI (suppléante de Mme NOEL), Evelyne CARON (suppléante de Monsieur MAJEWICZ), Brigitte MARCQ, Messieurs Emmanuel AGIUS, Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Marc BOUTROY, Charles COUSIN, Bruno DEJONGHE, Pascal GAVOIS (pouvoir reçu de M. DEMILLY), Claude KIDAD, Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Yves SANDRAS.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. MIGNONET), Corinne NOEL (suppléée par Mme BOUAZZI) Messieurs Bruno DEMILLY (pouvoir donné à M. GAVOIS), Yves ENGRAND, Gerard GRENAT, Michel HAMY (suppléé par M. BEGUE), Jacques LOUCHEZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Olivier MAJEWICZ (suppléé par Mme CARON), Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Charles COUSIN

**T4-05-2021 : LANCEMENT D'UN MARCHÉ D'ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR DES TRAVAUX DE MODERNISATION DU CENTRE DE TRI RENDUS NECESSAIRES DANS LE CADRE DU PASSAGE A L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI**

Rapporteur : Monsieur Emmanuel AGIUS, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le centre de tri du SEVADEC est en fonctionnement depuis juin 2004 et qu'il a été modernisé, en 2012, afin d'améliorer les conditions de travail des agents, notamment concernant les éventuels troubles musculosquelettiques mais également afin de respecter l'arrêté préfectoral d'exploitation qui impose un traitement des déchets réceptionnés dans un délai maximum de 48 heures.

Le SEVADEC gère actuellement les déchets d'emballages propres et secs de ses 3 adhérents (Grand Calais Terres & Mers, Communauté de Communes de la Région d'Audruicq et Communauté de Communes Pays d'Opale) ainsi que ceux, via l'attribution de marchés publics, de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps et de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

Cependant, le SEVADEC va devoir, dans un futur proche et en raison du passage à l'extension des consignes de tri, répondre à de nouvelles obligations légales et réglementaires concernant le traitement des déchets d'emballages.

Accusé de réception en préfecture  
062-256203936-20210525-T4-05-2021-DE  
Date de télétransmission : 31/05/2021  
Date de réception préfecture : 31/05/2021

Par ailleurs, et suite aux conclusions de l'étude territoriale menée sur l'adaptation des centres de tri situés sur le territoire du P.M.C.O. (Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale), la valorisation des emballages d'autres entités (Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Syndicat Mixte de Traitement de Tri basé à Beaurainville...) pourrait également être réalisée sur le centre de tri du SEVADEC.

Ce dernier, dans sa configuration actuelle, n'étant pas complètement adapté à l'arrivée de nouvelles catégories de déchets, notamment de certains plastiques, une modernisation semble nécessaire.

Pour ce faire, le SEVADEC souhaite recourir aux services d'un Bureau d'Etudes (B.E.). Ainsi, le lancement d'une mise en concurrence (appel d'offres) est nécessaire.

Cette dernière débouchera sur la désignation d'un B.E. qui aura pour missions de :

- vérifier la faisabilité d'un nouveau hall de réception pour la réception des déchets ainsi que l'adaptation du process au regard du bâtiment existant,
- d'élaborer le cahier des charges relatif à ces nouveaux aménagements et de vérifier la cohérence d'ensemble du marché de travaux (Process et Génie Civil),
- d'assurer la maîtrise d'œuvre durant la phase dite de chantier.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 10 mai 2021, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à lancer cette procédure d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la modernisation du centre de tri dans le cadre de l'extension des consignes de tri,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter auprès de l'ADEME, de la Région et des Fonds Européens, les aides techniques et financières.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

**SEVADEC**

BP 20

62101 CALAIS CEDEX

